

AUJOURD'HUI

Niveau d'information et recommandation prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.
Pas de niveau d'information et recommandation prévu dans les départements de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise.

DEMAIN

Fin du niveau d'information et de recommandation prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Avant-hier 05/06/2018	Hier 06/06/2018		Aujourd'hui 07/06/2018	Demain 08/06/2018
Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Particules PM10	Particules PM10		Particules PM10	Particules PM10
Moyenne journalière	Moyenne journalière		Moyenne journalière	Moyenne journalière
		Nord	50	
		Pas-de-Calais	50	
		Somme		
		Aisne		
		Oise		

Légende

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

	Niveau d'alerte ou alerte sur persistance
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint
$\mu\text{g}/\text{m}^3$	Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

1^{er} niveau : information et recommandation → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

2^{ème} niveau : alerte → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le niveau d'alerte sur persistance est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

Limiter leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur

Limiter leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles

Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Le Préfet (les Préfets) recommand(ent) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'utiliser les moyens de transport les moins polluants, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les départements du Nord, du Pas -de-Calais sont concernés par cet épisode de pollution.

Depuis le début de la semaine les concentrations en particules sont élevées et oscillent autour du seuil d'information et de recommandation, à l'exception de mardi où les niveaux ont diminué.

Hier, le niveau d'information et de recommandation n'a pas été franchi contrairement aux prévisions (concentrations maximales constatées pour la journée d'hier à 48,8 microgrammes par m^3 alors que le seuil d'information et de recommandation est fixé à 50 microgrammes par m^3).

Aujourd'hui, le niveau d'incertitude sur le risque de dépassement du seuil d'information et recommandation reste élevé en raison des mesures de particules déjà observées sur les 2 départements et d'une météo changeante (arrivée dans la journée de perturbations très localisées).

Demain, les concentrations en particules devraient diminuer, avec un vent qui se renforce.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) S'abonner gratuitement aux alertes.	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les	03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	